

Enquête canadienne sur les mesures de la santé, 2018-2019

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le lundi 14 décembre 2020

La santé visuelle a tendance à diminuer avec l'âge, et cela peut avoir une incidence négative sur la qualité de vie, notamment chez les adultes plus âgés. En effet, la détérioration de la santé visuelle peut réduire la capacité à maintenir un emploi, l'autonomie et la mobilité, ainsi qu'avoir des répercussions négatives sur le niveau de scolarité et sur la santé mentale. L'Organisation mondiale de la Santé estime que 80 % des déficiences visuelles peuvent être évitées ou guéries au moyen d'un traitement.

Les nouvelles données de l'Enquête canadienne sur les mesures de la santé (ECMS) publiées aujourd'hui concernent l'acuité visuelle, la pression intraoculaire, le champ visuel et les résultats de la photographie rétinienne. Les résultats indiquent qu'un peu plus de 7 jeunes Canadiens sur 10 (de 6 à 19 ans) sont considérés comme ayant une vision normale (sans lunettes ni verres de contact), contre un peu moins de la moitié des adultes âgés de 40 à 64 ans et un tiers des 65 à 79 ans.

Une vision normale est dite « 20/20 ». Cela signifie qu'une personne ayant passé un examen de la vue a une très bonne vision et peut voir un objet clairement à une distance de 20 pieds. Les personnes ayant un score d'acuité visuelle égal ou supérieur à 20/40 sont considérées comme ayant une déficience visuelle : elles voient à 20 pieds ce qu'une personne ayant une vision normale voit à 40 pieds. La déficience visuelle fait référence à une diminution de la capacité de voir qui ne peut pas être corrigée par un dispositif correcteur comme des lunettes ou des verres de contact.

La prévention de la déficience visuelle tout au long de la vie commence par la détection des problèmes dans l'enfance. La Société canadienne de pédiatrie insiste sur l'importance des examens de la vue. Les données auto-déclarées de l'ECMS ont montré que de 2016 à 2019, 58,2 % des enfants et des jeunes de 6 à 19 ans ont consulté un professionnel de la vue au cours de la dernière année. Les résultats des tests d'acuité visuelle que l'on a fait passer à ceux-ci dans le cadre de l'ECMS ont montré que 71,5 % d'entre eux ont obtenu un score d'acuité visuelle meilleur que 20/40 sans lunettes ou verres de contact, tandis que 25,9 % d'entre eux ont eu besoin de verres correcteurs pour obtenir un score similaire. Les 2,6 % qui restent n'ont pas réussi à obtenir un score meilleur que 20/40, ce qui indique une déficience visuelle qui ne peut être améliorée, même au moyen de verres correcteurs. Un plus grand nombre de filles (27,2 %) que de garçons (19,4 %) avaient besoin de lunettes ou de verres de contact pour obtenir un score de 20/40 ou un meilleur score.

Au fur et à mesure que les personnes vieillissent, il est normal que leur vision change, et le fait de passer des examens de la vue à intervalles réguliers peut aider à détecter des problèmes de vision. L'Association canadienne des optométristes recommande que les adultes de 40 à 64 ans passent un examen de la vue tous les deux ans tandis qu'un examen de la vue annuel est recommandé pour les adultes de 65 ans et plus. Selon les résultats de l'ECMS pour la période allant de 2016 à 2019, 50,4 % des adultes âgés de 40 à 64 ans ont indiqué avoir consulté un professionnel de la vue au cours de la dernière année, comparativement à 71,6 % des adultes âgés de 65 à 79 ans. En fait, 45,2 % des adultes de 40 à 64 ans et 32,5 % de ceux âgés de 65 à 79 ans ont obtenu un score meilleur que 20/40 sans lunettes ou verres de contacts, tandis que 53,9 % et 64,5 % de ces adultes respectivement ont obtenu un score d'acuité visuelle similaire lorsqu'ils portaient des lunettes ou des verres de contact (voir la Note aux lecteurs pour obtenir de plus amples renseignements). Il y a donc 1,4 % des adultes âgés de 40 à 79 ans ayant une déficience qui n'a pu être corrigée par des verres de contact ou des lunettes. Un plus grand nombre de femmes (59,2 %) que d'hommes (53,8 %) âgés de 40 à 79 ans avaient besoin de lunettes ou de verres de contact pour obtenir un score de 20/40 ou un meilleur score.

Malgré que la plupart des déficiences visuelles peuvent être corrigées au moyen de lunettes ou de verres de contact, une personne peut encore éprouver des difficultés dans ses activités quotidiennes, même lorsqu'elle porte des verres correcteurs. Alors que les résultats de l'ECMS montrent que 2,6 % des enfants de 6 à 19 ans et que 1,4 % des adultes de 40 à 79 ans ont une déficience visuelle qui ne peut être corrigée pour permettre d'atteindre un score de 20/40 ou un meilleur score, les résultats de l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017 indiquent que 5,4 % des Canadiens âgés de 15 ans et plus ont déclaré avoir une déficience visuelle. Bien



que les deux enquêtes représentent des groupes d'âge différents, cette constatation pourrait donner à penser que les personnes peuvent continuer à avoir de la difficulté à faire des activités quotidiennes malgré une certaine forme de correction visuelle.

Note aux lecteurs

L'Enquête canadienne sur les mesures de la santé (ECMS) est actuellement la seule source de données représentative à l'échelle nationale en cours pour les mesures de la condition physique au Canada. Elle constitue donc un mécanisme important pour suivre l'évolution des niveaux de condition physique.

La période de référence de 2016 à 2019 englobe les résultats combinés des cycles 5 (2016 et 2017) et 6 (2018 et 2019) de l'ECMS.

La population cible de l'ECMS est composée de personnes âgées de 3 à 79 ans vivant dans les 10 provinces. La population observée exclut les personnes vivant dans les trois territoires, les personnes vivant dans les réserves et autres peuplements autochtones des provinces, les membres à temps plein des Forces canadiennes, la population vivant en établissement et les habitants de certaines régions éloignées. En tout, ces exclusions représentent approximativement 3 % de la population cible.

Les fichiers des poids d'échantillonnage, des poids bootstrap et les instructions pour combiner les données du cycle 6 de l'ECMS avec les données correspondantes des cycles 1 à 5 (lorsque cela est possible) sont accessibles.

Les Canadiens âgés de 20 à 39 ans n'ont pas participé à l'examen de la vue. L'accent a été mis sur les enfants, car la prévalence des problèmes de vision chez les enfants est relativement élevée, et chez les adultes plus âgés, puisque la vision change au fur et à mesure que les personnes vieillissent.

Les participants qui portaient des lunettes ou des verres de contact pour la vision à distance, mais qui ne les ont pas apportés pour l'examen, et ceux qui n'ont pu atteindre un score de 20/40 ou un meilleur score ont été évalués à l'aide d'un cache-œil sténopé. Un examen au moyen d'un cache-œil sténopé permet de déterminer si la diminution de l'acuité visuelle est liée à un vice de réfraction ou à un problème non optique (c.-à-d. une maladie possible de l'œil).

Données additionnelles

La diffusion des données regroupées sur le sérum du cycle 5 est maintenant disponible, ainsi que le fichier des liens du cycle 6 et le fichier des codes postaux du cycle 6.

Le premier [Rapport sur la biosurveillance humaine des substances chimiques de l'environnement au moyen d'échantillons groupés de Santé Canada](#), qui comprend les données des cycles 1 (2007-2009), 3 (2012-2013), 4 (2014-2015) et 5 (2016-2017) de l'ECMS, est maintenant disponible.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5071.

Tableaux disponibles : tableau 13-10-0754-01.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca) ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).